



LE 18 MARS, RETRAIT DU CPE ! Stop à la précarité !



Le gouvernement donne une nouvelle impulsion au démantèlement du code du travail en créant le CPE (Contrat Première Embauche) pour les jeunes de moins de 26 ans dans les entreprises de plus de 20 salariés.

Avec ce contrat les employeurs pourront licencier à tout moment et sans motif.

Aucune garantie n'est donnée à l'embauche en CDI au bout de la période des deux ans.

Demain si on laisse faire, MEDEF et gouvernement remplaceront le CDI par un contrat unique, inspire du CNE et CPE, et demain du contrat senior qui permettra les licenciements rapides et sans motif.

Le CPE condamne la jeunesse à la précarité et constitue une discrimination forte et supplémentaire à son égard.

La lutte contre le CPE est indispensable à la sauvegarde des droits sociaux !

Les organisations syndicales se déclarent solidaires des organisations étudiantes et lycéennes.

Ensemble elles exigent le retrait du CPE ! C'est possible.

Rappelons-nous (sous Balladur) : le CIP (Contrat d'Insertion Professionnelle) qui, par la lutte, a été retiré trois mois après son adoption au parlement.

Après la puissante journée du 07 mars dernier, où plus de 6000 manifestants ont exprimé leur rejet du CPE, la CGT appelle tous les salariés du public et du privé et l'ensemble de la population, à exiger le retrait du CPE en participant aux manifestations :

F Bourges, 14h30 Place Séraucourt

F Vierzon, 10h30 Forum République

F St Amand, 10h00 Samexpo, quai Pluviôse.

Ensemble exigeons :

- F La suppression des ordonnances Villepin, du Contrat Nouvelle Embauche et le retrait du Contrat Première Embauche.
- F L'arrêt des politiques de licenciements et la création de vrais emplois à temps plein avec un vrai salaire.
- F Une augmentation générale des salaires et du pouvoir d'achat.
- F Le maintien et le développement des services publics garants de l'égalité de traitement pour tous, sur le territoire national.

**Salariés, apprentis, étudiants, stagiaires, chômeurs,...
Fille ou garçon,...
Black, blanc, beur,...**

Agissons contre la précarité !

La vie étudiante est aujourd'hui intimement liée au monde du travail et à la précarité.

Si le rêve reste d'étudier sans avoir recours au travail pour payer ses études, se loger et se nourrir, la réalité est tout autre.

Les dépenses des étudiants ont augmenté de plus de 20% alors que les aides, elles n'ont progressé que de 5%.

La crise sociale est réelle !

L'amélioration du système d'aides est primordiale pour diminuer le nombre d'étudiants obligés d'occuper un emploi.

L'action syndicale doit permettre là aussi, de combattre la précarisation des jeunes et les remises en cause des droits des salariés !

Cpe, contrat nouvelles embauches, chèque emploi - services, ... tous types de contrat de travail qui ne favorisent pas l'insertion et instaurent pour demain, la précarité et l'incertitude comme mode de vie pour les jeunes.

D'autres choix sont possibles :

✓ investir dans l'emploi stable, les salaires, la formation plutôt que dans la spirale financière.

✓ Investir pour une politique industrielle et de services publics plutôt que dans des opérations boursières, c'est le choix de la Cgt orienté vers la croissance, le plein emploi et la protection des salariés.

La situation des apprentis est elle aussi marquée par de inégalités et une forte précarité :

Si l'apprentissage est une bonne voie d'accès à l'emploi, le patronat le voit plus souvent comme une source de main d'œuvre bon marché !

La CGT revendique autre chose :

- ✓ CDI systématique dès l'obtention du diplôme ;
- ✓ Poursuite des études en cas de rupture de contrat par l'employeur ;
- ✓ Outils pédagogiques et professionnels gratuits ;
- ✓ Temps de travail adapté à la formation ;
- ✓ Réévaluation du salaire.

Le statut des stagiaires doit évoluer, ou mieux être créé noir sur blanc dans le Code du Travail ! En l'absence de règles justes, tous les abus sont possibles pour l'exploitation des jeunes et contre l'objectif d'insertion, contre la qualité des formations pourtant qualifiantes :

Il faut réagir !

Il faut agir pour une réglementation à la hauteur des besoins des stagiaires, désireux, au final, d'un emploi stable et correctement rémunéré !!!

Avoir un travail qui correspond à ses envies, et aux formations effectuées, ce ne doit pas être du rêve ! Une réelle reconnaissance des qualifications est plus que nécessaire.

Pour des emplois et des grilles de salaires adaptés aux diplômes, contre la précarité, mettons ensemble la pression, faisons évoluer les choses !

l'esprit de conquête